

# CATALOGUE DE FORMATIONS 2021

ÉQUIPE  
MOBILE  
de  
GÉRONTO-  
PSYCHIATRIE  
AMBULATOIRE



**Établissement Public de Santé Mentale de Vendée**  
Centre Hospitalier Georges Mazurelle  
Rue Georges Mazurelle - 85026 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
Tél : 02.51.09.72.72



N° SIRET : 268 502 416 000 12 - Code APE : 8610 Z - N° ODRC : 1760

## Présentation de l'Équipe Mobile de Géro-Psychiatrie Ambulatoire (EMGPA)

Depuis 1992, dans le cadre de ses missions, l'EMGPA propose des formations destinées aux personnels travaillant auprès des personnes âgées, sans autre pré requis.

Les formations sont dispensées par des professionnels de la santé mentale et de la psychiatrie : infirmiers et psychologues.

Ces apports de connaissances permettent :

- d'identifier les spécificités de la prise en charge en prenant en compte la complexité de la psychologie de la personne âgée
- de renforcer les compétences des professionnels en sensibilisant aux troubles psychiatriques liés au vieillissement
- de repérer les fragilités et les facteurs de risque médico-psycho-sociaux
- d'adapter les pratiques de soin et les postures liées aux troubles psychiatriques de la personne âgée.

Note de satisfaction des participants à nos formations inter et intra confondues :

- 2018 : 91%
- 2019 : 93,5 %
- 2020 : non significative, compte-tenu de la crise sanitaire COVID-19.

L'EMGPA assure en même temps ses missions de coordination auprès des équipes :

- de psychiatrie (*centres médico-psychologiques, hôpitaux de jour, unité d'hospitalisation de court séjour...*)
- des institutions d'hébergement, des services de soins, des associations de maintien à domicile, des Maisons Des Solidarités et de la Famille (MDSF) ou du Service Départemental de l'Autonomie (SDA).

Leurs actions (groupes de soutien, coordination, ateliers mémoire...) sont complémentaires de ces actions de formation.

Les mots clés de leurs missions sont :

**Repérer – Prévenir – Évaluer – Conseiller – Orienter – Accompagner.**

Soucieuse de répondre au plus près des besoins des professionnels, l'EMGPA vous présente son nouveau catalogue de formation et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

## Du vieillissement normal au vieillissement pathologique

### ✓ Participants :

Groupe  
de 12 personnes

### ✓ Durée :

3 jours  
(non consécutifs : 2+1)

### ✓ Lieu :

CH G. Mazurelle  
La Roche-sur-Yon (85)  
ou

Formation possible au  
sein de votre établisse-  
ment

### ✓ Coût pédagogique :

2400 € les 3 jours  
(pour 12 personnes)

### ✓ Dates :

à définir

### *Comment repérer les signes du vieillissement psycho-pathologique ?*

#### ✓ Personnel concerné :

Tout personnel travaillant auprès de personnes âgées.  
Aucun pré-requis.

#### ✓ Formateurs :

- 1 Psychologue Clinicienne
- 1 Infirmier de l'Équipe Mobile de Géro-  
Psychiatrie Ambulatoire (EMGPA)

#### ✓ Objectifs :

- Repérer les signes cognitifs et psychosensoriels  
du vieillissement normal et les distinguer de  
ceux relevant du vieillissement pathologique, en  
évaluer les implications
- Promouvoir la bientraitance (droits du patient, du  
résident, de la PA...)

#### ✓ Compétences :

- Identifier les signes cliniques des dépressions et  
des démences chez la personne âgée
- Évaluer l'intensité des troubles et les risques  
inhérents
- Communiquer de façon adaptée avec la personne  
âgée atteinte d'une de ces pathologies

#### ✓ Contenu :

Le vieillissement est un processus continu qui s'étend de la maturité à la mort (en ce sens, le vieillissement est un processus normal). La vieillesse est une succession de crises se soldant par des pertes qui ne peuvent plus être compensées physiquement ou psychologiquement (autonomie, deuil, relations sociales...).

Avec la vieillesse, la psychopathologie s'enrichit parfois de troubles qui peuvent avoir existé dès l'enfance, ou à l'âge adulte, ou se révéler à l'occasion de la crise « du 4<sup>e</sup> âge ».

Cette session propose donc d'actualiser ses connaissances concernant le soin des personnes présentant des troubles psychiatriques liés au vieillissement ou évoluant avec celui-ci et développer des compétences soignantes dans la prise en soin de personnes présentant des troubles psychiques en lien avec le vieillissement, dans une approche clinique et de prévention.

#### ✓ Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports de connaissances (psychologie, clinique en géro-psycho-geriatrie)
- Supports : vidéo, fiches techniques...
- Mise en situation réelle et exploitation du retour d'expériences
- Analyse individuelle et collective ; Partage d'expériences.
- Quizz pour auto évaluation initiale et finale.

## Les soignants face aux troubles psychiques et du comportement de la personne âgée

### ✓ Participants :

Groupe de 12 personnes

### ✓ Durée :

2 jours (non consécutifs)

### ✓ Lieu :

CH G. Mazurelle  
La Roche-sur-Yon (85)  
ou

Formation possible au sein de votre établissement

### ✓ Coût pédagogique :

960 € par jour (pour 12 personnes)  
Soit 1920 € les 2 jours

### ✓ Dates :

à définir

### ✓ Personnel concerné :

Tout personnel travaillant auprès de personnes âgées.  
Aucun pré-requis.

### ✓ Formateurs :

- 2 Infirmiers de l'Équipe Mobile de Gériatrie Psychiatrie Ambulatoire (EMGPA)

### ✓ Objectif :

- Adapter l'accompagnement des personnes âgées en intégrant des connaissances cliniques en gérontopsychiatrie

### ✓ Compétences :

- Identifier les signes cliniques des dépressions et des démences chez la personne âgée
- Évaluer l'intensité des troubles et les risques inhérents
- Communiquer de façon adaptée avec la personne âgée atteinte d'une de ces pathologies

### ✓ Contenu :

Les troubles psychiques, les troubles du comportement du sujet âgé ont un impact direct et quotidien sur le travail des professionnels. Les diverses manifestations de ces troubles et leur prise en charge nécessitent la mobilisation d'un grand nombre de compétences.

La tristesse, le repli sur soi, l'opposition aux soins, l'agitation, les délires ... autant de symptômes face auxquels les professionnels sont souvent démunis.

Pour adopter une attitude appropriée dans la prise en soin, les professionnels doivent être en mesure d'identifier, de comprendre les troubles et d'adapter leur posture pour parvenir à les gérer et limiter leur apparition.

### ✓ Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports de connaissances cliniques
- Supports : vidéo, fiches techniques...
- Mise en situation réelle et exploitation du retour d'expériences
- Analyse individuelle et collective ; Partage d'expériences
- Quizz pour auto évaluation initiale et finale.

## Troubles psychiques et habitat : Adopter un autre regard sur l'incurie chez la personne âgée

### ✓ Participants :

Groupe  
de 12 personnes

### ✓ Durée :

2 jours  
(non consécutifs)

### ✓ Lieu :

CH G. Mazurelle  
La Roche-sur-Yon (85)  
ou

Formation possible au  
sein de votre établisse-  
ment

### ✓ Coût pédagogique :

960 € par jour  
(pour 12 personnes)  
Soit 1920 € les 2 jours

### ✓ Dates :

à définir

### ✓ Personnel concerné :

Tout personnel travaillant auprès de personnes âgées.  
Aucun pré-requis.

### ✓ Formateurs :

- 2 Infirmiers de l'Équipe Mobile de Géro-  
Psychiatrie Ambulatoire (EMGPA)

### ✓ Objectif :

- Améliorer l'accompagnement des personnes  
âgées présentant un **mode d'habiter différent**,  
voire pathologique

### ✓ Compétences :

- Repérer les signes d'une accumulation  
pathologique
- Adapter la prise en charge dans la  
multidisciplinarité en prenant en  
compte les dimensions psychologiques,  
psychopathologiques, sociologiques
- Identifier les acteurs du réseau de gérontologie,  
gérontopsychiatrie et savoir quand les mobiliser
- Évaluer l'intensité des troubles et les risques  
inhérents
- Communiquer de façon adaptée avec la personne  
âgée atteinte d'une de ces pathologies
- Prévenir la violence et l'agressivité

### ✓ Contenu :

Intervenir au domicile d'une personne, c'est **entrer dans l'intimité de son milieu de vie**, de ses souvenirs, de son histoire. Nous avons tous une façon différente d'habiter notre domicile.

Certains ont, du fait de leur histoire personnelle ou familiale, de leur *habitus*, d'une pathologie ou de troubles psychiques un **mode d'habiter différent** qui nécessite un accompagnement médico-social ou des interventions sociales.

Ces interventions sont rendues complexes par l'ambivalence du regard porté sur elles-mêmes par ces personnes dont l'accumulation pathologique peut avoir la fonction d'enveloppe psychique, de seconde peau.

C'est la rencontre de ces fragilités que cette formation de **deux jours** vous propose d'explorer, en conciliant acceptabilité de la réponse et ancrage dans la durée.

### ✓ Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports de connaissances cliniques
- Supports : vidéo, fiches techniques...
- Mise en situation réelle et exploitation du retour d'expériences
- Analyse individuelle et collective ; Partage d'expériences
- Quizz pour auto évaluation initiale et finale.

## Connaissance des psychoses

### ✓ Participants :

Groupe  
de 12 personnes

### ✓ Durée :

2 jours  
(non consécutifs)

### ✓ Lieu :

CH G. Mazurelle  
La Roche-sur-Yon (85)  
ou

Formation possible au  
sein de votre établisse-  
ment

### ✓ Coût pédagogique :

960 € par jour  
(pour 12 personnes)  
Soit 1920 € les 2 jours

### ✓ Dates :

à définir

### ✓ Personnel concerné :

Tout personnel travaillant auprès de personnes âgées.  
Aucun pré-requis.

### ✓ Formateurs :

- 2 Infirmiers de l'Équipe Mobile de Géro-  
Psychiatrie Ambulatoire (EMGPA)

### ✓ Objectif :

- Améliorer l'accompagnement des personnes  
atteintes de troubles psychotiques en service  
d'hébergement (UHR/USLD)

### ✓ Compétences :

- Identifier les signes cliniques de l'angoisse, des  
hallucinations
- Comprendre leurs sens
- Identifier les différences entre délire psychotique  
et délire des déments
- Évaluer l'intensité des troubles et les risques  
inhérents
- Communiquer de façon adaptée avec la personne  
âgée atteinte d'une de ces pathologies
- Prévenir ou contenir la violence et l'agressivité

### ✓ Contenu :

Cette session de **2 jours** présente les signes cliniques des psychoses vus sous l'angle historique de leur apparition à l'adolescence jusqu'à leur baisse d'intensité lors du vieillissement ou leur articulation avec les troubles démentiels lors d'un vieillissement pathologique.

Les apports théoriques seront illustrés de vidéos.

L'analyse clinique basée sur des vignettes cliniques « cas concrets » permettra d'articuler la théorie à l'expérience clinique rencontrée par les soignants participant à cette formation, dans une approche pédagogique de co-construction.

### ✓ Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports de connaissances cliniques
- Supports : vidéo, fiches techniques...
- Mise en situation réelle et exploitation du retour d'expériences
- Analyse individuelle et collective ; Partage d'expériences
- Quizz pour auto évaluation initiale et finale.

## Vos interlocuteurs

### ✓ Formation Continue

---

- Didier ZOURÉ  
Responsable du service Formation Continue
- Anne-Sophie BOUCHEREAU  
En charge des dossiers de formations

### ✓ Fédération de Géroto-Psychiatrie

---

- Docteur Christopher LEY  
Médecin Coordonnateur
- Sylvie SCHWAL-ROBIN  
Cadre Supérieur de Santé et référent de l'Équipe Mobile

### ✓ L'Équipe de formateurs

---

- Hélène CHEVALLIER (IDE)
- Elisabeth DURANDET (IDE)
- Laura FONTENEAU (IDE)
- Catherine GABORIEAU (IDE)
- Patrick HERAUD (IDE)

- Psychologue clinicienne exerçant auprès des personnes âgées

### ✓ Référent handicap de l'EPSM et correspondant des réseaux locaux

---

- Elodie BATONNET  
Direction des Ressources Humaines, de la Formation et des Relations Sociales (DRHFS) - Responsable RH

## Modalités pratiques

Vous pouvez contacter l'équipe mobile de Géroto-Psychiatrie par mail ou par téléphone.

Le délais d'accès aux formations se situe entre 3 et 6 mois, entre le jour de validation de la commande et le jour de réalisation de la prestation.

En fonction des demandes, nous mettrons en place un calendrier, tenant compte de vos souhaits et de nos disponibilités.

Les inscriptions seront validées par l'envoi d'un dossier, comprenant une convention et le programme de la formation.

N'hésitez pas à nous contacter pour demander devis, programme, planning ou pour tout renseignement.

### ✓ Pour tout aspect pédagogique :

---

Fédération de Géroto-Psychiatrie - **Équipe Mobile de Géroto-Psychiatrie Ambulatoire (EMGPA)**

02.51.09.72.12 - [secretariat-emgpa@ch-mazurelle.fr](mailto:secretariat-emgpa@ch-mazurelle.fr)

### ✓ Pour tout aspect pratique et logistique :

---

**Service de Formation Continue :**

Téléphone : 02.51.09.73.10

Mail : [formation@ch-mazurelle.fr](mailto:formation@ch-mazurelle.fr)

Adresse postale : Établissement Public de Santé Mentale de Vendée  
Centre Hospitalier Georges Mazurelle  
Service Formation Continue  
Rue Georges Mazurelle  
85026 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

### ✓ Programme

---

Nous proposons à chacun un accompagnement individualisé, des solutions souples et adaptées, pour se former à son rythme et selon ses besoins.

### ✓ Public concerné

---

Les formations dispensées par la Fédération de Géroto-Psychiatrie s'adressent à tout personnel travaillant auprès de personnes âgées, sans autre pré-requis.

### ✓ Personne en situation de handicap

Nous pouvons orienter vers le référent handicap de l'établissement afin de répondre à vos besoins spécifiques.



### ✓ Déroulement et lieu de formation

Les formations se déroulent au Centre Hospitalier Georges Mazurelle ou dans l'établissement demandeur.

Elles ont lieu de 9 h à 17 h.

[1 pause le matin et l'après-midi (10 mn) – temps de repas (1h)]

Les stagiaires ont la possibilité de prendre leur repas au self de l'hôpital. (Voir conditions auprès du service formation continue)

Nous pouvons organiser des formations regroupant plusieurs Établissements.

Une attestation de fin de formation est remise à l'issue de la formation.

### ✓ Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Supports audiovisuels
- Documentations, fiches techniques...
- Analyses de situations cliniques rencontrées par les participants, échanges et retour d'expériences au sein du groupe
- Quizz pour auto évaluation des connaissances

### ✓ Coût pédagogique

Les conditions financières et de fonctionnement sont réglées par une convention signée des deux parties, qui devra être retournée avant le début de la formation.

### GÉNÉRALITÉS

Le terme « Prestataire » désigne l'EPSM de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle (C.H. Georges Mazurelle -

NDA 52850109785) dont le siège social est situé Rue Georges Mazurelle à La Roche-sur-Yon, représenté par toute personne habilitée.

Le terme « Client » désigne la personne morale signataire de convention de formation (au sens de l'article L.6353-2 du Code du Travail), ou la personne physique signataire de contrat de formation (au sens de l'article L.6353-3 du Code du Travail) et acceptant les présentes conditions générales.

### OBJET

Les présentes « Conditions Générales de Ventes », s'appliquent à toutes prestations de services proposées par le Prestataire et faisant l'objet d'une commande de la part du Client.

### PRISE EN COMPTE DE LA COMMANDE

La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie le devis-proposition signé (par transmission électronique ou par courrier). Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du devis, il a bénéficié des informations et conseils suffisants du prestataire, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

Si le Client souhaite bénéficier d'une prise en charge par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient de faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.

### CONDITIONS FINANCIÈRES, RÉGLEMENTS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Tous les prix sont indiqués en euros et nets de taxe. Montant net exonéré de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts. L'avis des sommes à payer sera émis directement au Client par la Trésorerie des Hôpitaux. Il est accompagné de la feuille de présence correspondante. Les règlements sont effectués par chèque ou par virement à réception de l'avis des sommes à payer.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de l'avis des sommes à payer, au comptant, sans escompte à l'ordre de la Trésorerie des Hôpitaux. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Tout retard de paiement donnera lieu, en plus

des pénalités de retard, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement au profit du créancier, d'un montant de 40 €, conformément à l'article D.441-5 du Code du Commerce. Les pénalités de retard de paiement commencent à courir après mise en demeure par lettre RAR. Les pénalités de retard de paiement sont calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

### ANNULATION OU SUSPENSION DE LA PRESTATION

Par le Client :

Toute annulation ou suspension par le Client doit être communiquée par écrit au prestataire (transmission électronique, courrier). Dans le cas où le Client a fait une demande de prise en charge financière, le Client devra impérativement prévenir l'organisme dont il dépend. En cas de suspension, la prestation pourra reprendre avec l'accord du prestataire dans les conditions fixées par celui-ci. En cas d'absence d'accord, la prestation sera considérée comme annulée et la somme totale de la formation reste due. Toute session de formation annulée par le Client moins de 8 jours avant son déroulement donnera lieu à paiement intégral par le Client.

Par le prestataire :

Dans le cadre de ses prestations de formation, le prestataire est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Participants. Le Prestataire ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Participants en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes au Prestataire, les désastres naturels, les incendies, les épidémies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du Prestataire. Le Prestataire proposera alors un nouveau planning dans les meilleurs délais et aucun dédommagement ne pourra être demandé.

### EFFECTIF ET AJOURNEMENT

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques ou par la réglementation relative

à la formation. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés au Prestataire ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Le Prestataire peut alors proposer au Participant de participer à une autre session planifiée. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le Prestataire se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

### **PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, etc.) utilisés par le Prestataire pour assurer la prestation constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle. A ce titre, le Client s'interdit d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord écrit du Prestataire.

### **CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION**

Le Prestataire, le Client et le Participant s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par le Prestataire au Client. Le Prestataire s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels est organisée la prestation, les informations transmises par le Client.

Cependant, le Client accepte d'être cité par le prestataire comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise le Prestataire à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activités, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

### **ATTESTATION DE FORMATION**

A l'issue de la formation, le prestataire transmet une attestation de formation au Participant. Une attestation de présence sera systématiquement fournie au Client pour chaque Participant avec la copie des feuilles d'émargement.

### **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Le Client s'engage à respecter et à faire respecter les conditions du règlement intérieur accessible

sur le site internet de l'EPSM de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle transmis au Client avec la convention pour information aux Participants dont il déclare avoir pris connaissance et accepter les termes. Si la formation est réalisée par le prestataire dans les locaux affectés par le Client à cet effet, le règlement intérieur du lieu de la formation s'applique de manière complémentaire aux Participants.

### **RESPONSABILITÉ**

Le Prestataire exclut toute responsabilité en cas de force majeure ou de cas fortuit. Dans l'hypothèse où la responsabilité du Prestataire serait engagée, cette responsabilité serait limitée au montant des droits à percevoir au titre de ladite prestation.

### **CONSERVATION DE DONNÉES INFORMATIQUES ET LIBERTÉS**

Le Prestataire recueille pour les besoins du devis, de la convention et de la convocation des Participants des données à caractère personnel, telles que définies aux termes de l'article 2 de la loi du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles. Les informations ainsi recueillies font l'objet d'un traitement informatique pouvant également permettre de faire connaître les actualités relatives aux actions de formation du Prestataire au Client.

Le responsable du traitement s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver l'intégrité des données et prévenir toute utilisation abusive de ces dernières.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978, modifiée par les lois du 6 août 2004 et du 20 juin 2018, le Client et le Participant sont informés, en particulier, qu'ils disposent d'un droit d'interrogation, d'accès, de limitation, d'effacement, de rectification et d'opposition au traitement des données les concernant et qui s'exerce auprès du Délégué à la Protection des Données qu'ils peuvent contacter à [dpo@ch-mazurelle.fr](mailto:dpo@ch-mazurelle.fr). Ils disposent également d'un droit de réclamation auprès de la Cnil.

### **LITIGE**

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et le Prestataire à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable avec l'EPSM de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle. À défaut, le Tribunal Administratif de Nantes sera seul compétent pour régler le litige.

# Bulletin d'inscription

A retourner à : EPSM de Vendée  
Centre Hospitalier Georges Mazurelle  
Service Formation Continue  
85026 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

- Établissement : .....
- Adresse : .....
- Personne à contacter : .....

## ✓ Formation souhaitée :

---

- Du vieillissement normal au vieillissement pathologique
- Les soignants face aux troubles psychiques et du comportement de la personne âgée
- Troubles psychiques et habitat
- Connaissance des psychoses
  
- Nombre de personnes concernées par la formation : .....  
(Préciser la fonction) .....

  - dont ..... personne(s) en situation de handicap

Orientation possible vers le référent handicap de l'établissement *(Cf page.12)*

  
- La formation aura lieu :       au Centre Hospitalier Georges Mazurelle  
    sur site : à négocier auprès de l'Équipe Mobile
  
- Période souhaitée .....

Une convention vous sera adressée dans le trimestre précédant la formation.

**Pour tous renseignements, contactez l'Équipe Mobile au :**  
**02 51 09 72 12 - secretariat-emgpa@ch-mazurelle.fr**



**Établissement Public de Santé Mentale de Vendée**  
Centre Hospitalier Georges Mazurelle  
Rue Georges Mazurelle - 85026 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Tél : 02.51.09.72.72



N° SIRET : 268 502 416 000 12 - Code APE : 8610 Z - N° ODRC : 1760